

Les mobilités étudiantes



“Des savoirs & des talents”

Quelles mobilités pour quels publics ?

2 types de mobilités :

- ❖ mobilités d'études : Erasmus +, Oregon (DFGSM3 et DFASM1)
- ❖ mobilités de type stage ERASMUS ou hors UE en été
 - stages obligatoires dans le cursus :
 - tronc commun (DFASM1, 2 et 3)
 - ou master





Les mobilités d'études



Destinations ERASMUS

ERASMUS: DFGSM3 - DFASM1 (année complète)

- Salamanque (Espagne) : 1 place
- Pamplune (Espagne) : 4 places
- Barcelone (Espagne) : 2 places (cours en catalan)
- Marbourg (Allemagne) : 2 places
- Turin (Italie) : 2 places
- Iasi (Roumanie) : 2 places
- Debrecen (Hongrie) : 3 places

Critères de sélection :

Année d'études, motivation de l'étudiant.

ATTENTION : un redoublement annule la candidature de l'étudiant.



Hors Europe

- Buenos Aires (Argentine)
- El Bosque (Colombie)
- Oregon (Etats Unis)

Oregon

Sélection faite entre octobre et décembre pour un départ l'année universitaire suivante (dossier + oral de motivation en anglais).

Habituellement 1 place pour une année - répartition : 1 semestre médecine / 1 semestre pharmacie (à confirmer).

Sélection faite en DFGSM2 pour départ en DFGSM3
en DP3 pour départ en DP4

ATTENTION : les dossiers doivent être finalisés mi-mars

Une réunion d'informations OREGON organisée par le Service des Relations Internationales de l'Université de Poitiers aura lieu en octobre/novembre 2024.

Financement Différents types d'aides financières pour étudiants sortants :

<https://ufrsante.univ-poitiers.fr/panorama-des-principales-aides-a-la-mobilite-internationale/>

Destinations Europe

- Europe > **Erasmus +** (245 à 295€ par mois selon la destination)
- UP > **AMI** (Aide à la mobilité internationale) pour les boursiers – cumulable avec la bourse Erasmus +. Cette aide s'élève à 400 € par mois.

OU

Destinations Europe ou hors Europe (ex Oregon)

- **Aide de la Région** (non cumulable ; en fonction du revenu fiscal de référence) > démarches à mener par l'étudiant, validation par la référente RI

- **Aide du département** > démarches à mener par l'étudiant

Commission de la SURIEE décide Erasmus + ou Région = ne pas faire de dossier sur le site de la Région avant la décision de la SURIEE.

Planning indicatif pour un départ Erasmus en septembre 2025

- Février : feuilles de candidatures avec destinations choisies à rendre Mme CHATENDEAU = **date limite 15 mars 2025** (+ copie candidature directement par mail à Mme DIAZ)
- Mars / Avril : rdv individuels avec les candidats
- Fin Avril : envoi par mail de la décision favorable ou défavorable. Le service des relations internationales transmettra aux candidats le dossier Erasmus à compléter.
- Remplissage du dossier unique : date limite de dépôt du dossier le **Lundi 5 Mai 2025**
- Juin : Remise du kit de mobilité (Contrat de mobilité + **Learning Agreement**). **Le learning agreement doit être envoyé vers le 10 juin pour être finalisé et signé par les 2 facultés avant fin JUIN 2025**
- Juin / juillet : l'étudiant s'inscrit dans sa faculté d'accueil **et** à la faculté de médecine et pharmacie de Poitiers





Les stages à l'étranger



Stages d'externes à l'étranger

- Sur les mois d'été sans enseignement théorique
- **Réseau IFMSA (CREM)**
 - Principe: échanges de stage entre étudiants de facultés de médecine inscrites à l'IFMSA
- Argentine - Buenos Aires (Université Catholique Argentine)
- Colombie - Bogota (Université EL BOSQUE)
- Ou autres



Stages de M1 à l'étranger

- Sur les mois d'été sans enseignement théorique
- Trouver un stage :
 - Vos enseignants
 - Votre réseau + recherches personnelles
 - Le correspondant de l'IFMSA au CREM
- Convention entre l'Université de Poitiers et le Laboratoire d'accueil
 - document disponible sur Arexis.
 - En cochant "étranger", la convention s'édite directement en version bilingue. Le responsable des masters validera en ligne. (infos sur le site de l'UFR)



BONUS VERT, INCLUSION

Un supplément de 250 € par mois (8,33 €/jour) s'ajoute en matière d'inclusion pour l'étudiant se trouvant dans une de ces cinq situations :

1. en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)
2. habitant dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR) Zonage de politiques publiques L'Observatoire des Territoires (observatoire-des-territoires.gouv.fr) Pour savoir si la commune est en ZRR : https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques
3. habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville#scroll-nav__2 Pour le repérage des quartiers concernés : https://sig.ville.gouv.fr/
4. boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7
5. appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566€

A partir de 2025, une prise en charge du transport s'ajoutera à l'indemnité de séjour (avec une bonification pour voyage écoresponsable, train ou bus).



Bourse Région Nouvelle Aquitaine, stage à l'étranger

Toutes destinations confondues (Europe et hors Europe)

Conditions générales :

- Stage possible à partir de la 4^e année pour externes et 2^e année pour Master
- 2 semaines minimum, 1 an maximum
- Dépôt de la demande avant le stage
- Non cumulable avec l'AMI ou Erasmus stage
- Pas d'aide si gratification supérieure à 700 Euros.

Critères financiers :

- Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur ou égal à 50 000 Euros (revenu fiscal de référence de l'année N-2, pondéré par les points de charge)

Montant de la bourse :

L'allocation est de 80 € par semaine.





Documents à fournir :

Convention « traditionnelle AREXIS» pour couverture de l'étudiant = à fournir à votre référent scolarité + copie à Mme CHATENDEAU pour la co-instruction de la demande de bourse région.

L'étudiant fait toutes les démarches en ligne, la composante valide sa demande de bourse sur la plateforme de la Région quand le dossier est complet.

Informations et création du dossier :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/erasmus-stage-public-post-bac>



Contacts RI - UFR Santé

Responsable pédagogique section Médecine :

[Dr V. DIAZ](mailto:veronique.diaz@chu-poitiers.fr) veronique.diaz@chu-poitiers.fr

Référent RI (dossiers administratifs) :

Marina Chatendeau - marina.chatendeau@univ-poitiers.fr
international.ufr.sante@univ-poitiers.fr

Pour partager vos expériences et questions page FB : [Relations internationales - Médecine / Pharmacie](#)

